

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

ID : 074-217400431-20251208-D2025\_120802-DE

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 28
- présents : 20
- votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq le 8 du mois de décembre à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. JACQUIER Olivier  
Dates de convocation : 25/11/2025 (finances) & 2/12/2025

**PRESENTS :** Mmes et MM. VESSELIER Claude, VERNET Chantal, REAL-LEFAY Sandra, MERMIN Philippe, LAVY Christèle, NAVILLE Yannick, SOURISSE Claire, GENOUD Monique, DOMBRAT Philippe, HERITEAU Annelise, GROSS Alain, CHAPUIS Estelle, TOURNIER Didier, TARDY Colette, PIGNAL-JACQUARD Marcel, HASSAN Jérôme, FAVRAT Magali, TROLLIET Christine, LE BOURBOUACH Yannick

**ABSENT(S) EXCUSES :**

MAGNIEZ Anne a donné procuration à LAVY Christèle, GIRAULT Jean-Michel a donné procuration à NAVILLE Yannick, GILIBERT Pierre, DEHEDIN José, MARSAN Christelle, BIAGINI Stéphane, BOITEUX Cécile, GARIN Viviane

**SECRETAIRE :** Yannick NAVILLE

**D2025\_120802****OBJET : Décision modificative du budget principal****Rapporteur : Christèle LAVY**

Le conseil municipal est informé que :

Afin de pallier les absences récentes pour maladie d'agents d'accueil qui restent rémunérés à hauteur de 90%, le Centre de Santé a dû faire appel à des agents intérimaires dont le coût n'avait pas été budgété. Il convient d'augmenter sur le budget Centre de Santé les crédits budgétaires du chapitre 012-Charges de personnel à hauteur de 35 000 € et de l'équilibrer par une augmentation de la subvention du budget principal (compte 65736211). Il convient également d'inscrire les crédits pour les intérêts moratoires versés à Colas pour 3898.78 € (compte 6583) dont pour mémoire 1 265.87 € ont été refacturés au SGC, conformément à la délibération n° D2025\_092207). Par ailleurs, la participation au RAM 2024 versée en 2025 n'était pas de 9000 € telle qu'inscrite au budget mais de 14 899.60 €, donc le compte 657341 est augmenté de 5899.60 €. Ces augmentations de crédit en fonctionnement sont équilibrées par une diminution du virement à la section d'investissement. Par ailleurs, pour être au plus juste concernant l'imputation comptable des études pour le PEM dont les crédits liés à l'opération avaient été budgétés au compte 2315-travaux en cours, il convient de recréditer le compte correct, à savoir le 2031, à hauteur de leur montant, soit 103 200 €.

Pour procéder à ces ajustements, il convient de prendre une décision budgétaire modificative qui est la suivante :

## DECISION MODIFICATIVE N°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	44 798,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>44 798,38 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-657341-30 : Subventions de fonctionnement aux communes membres du GFP	0,00 €	5 899,60 €	0,00 €	0,00 €
D-65736211-414 : Subv. de fonct. aux EA et régies admin. non dotées perso morale	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6583-020 : Pénalités sur marchés	0,00 €	3 898,78 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 798,38 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>44 798,38 €</b>	<b>44 798,38 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	44 798,38 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 798,38 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2031-80 : Frais d'études	0,00 €	103 200,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>103 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	44 798,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>44 798,38 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2315-80 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	103 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>103 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>147 998,38 €</b>	<b>103 200,00 €</b>	<b>44 798,38 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-44 798,38 €</b>		<b>-44 798,38 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE

-D'APPROUVER la décision modificative du budget principal présentée ci-dessus.

*Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Olivier JACQUIER



Le secrétaire,

Yannick NAVILLE